

JOURNÉES D'ÉTUDES VOSGIENNES

DES SOURCES AU THERMALISME

2001

Extrait

Pages 205 à 216

*Marcel Boucher
député maire
de Contrexéville*

Jean-Paul ROTHOT

Happiella

VITTEL
CONTREXÉVILLE

CERCLE D'ÉTUDES LOCALES DE CONTREXÉVILLE
CERCLE D'ÉTUDES DE VITTEL



Jean Paul ROTHOT

Maître de conférences, Université de Nancy 2

Marcel Boucher, député maire de Contrexéville, 1891-1968

Le personnage de Marcel Boucher est l'objet de polémiques, il est voué aux gémonies en raison de la politique de collaboration qu'il a menée pendant la guerre, mais il a été maire pendant près de 20 ans et son activité municipale peut-elle, pour autant être négligée ?

1 . Sa famille et son enfance

Né à Compiègne le 23 octobre 1891, Marcel Boucher est le fils du docteur Henry Boucher, médecin de cure à Contrexéville, biologiste renommé, chef de l'école antimicrobienne, président de la Ligue universelle contre la vaccination (le fils refusera toute sa vie toute vaccination pour lui et ses enfants), auteur de livres scientifiques, président de la Ligue protectrice des animaux et conseiller municipal de Contrexéville, et de Marie Emilie Camille Etienne.

A l'âge de cinq ans, il perd sa mère et ses deux sœurs à la suite d'un naufrage où il faillit lui-même se noyer. Il choisit d'étudier le droit et obtient un diplôme à l'Ecole des sciences politiques et un à l'Ecole des Hautes études sociales, puis il s'inscrit au barreau de Paris.

Il accomplit son service militaire à Neufchâteau en 1913, au 60^e régiment d'artillerie, et il part en guerre le 29 juillet 1914. Sous-officier d'artillerie, il est volontaire pour servir dans l'infanterie et il est affecté comme sous-lieutenant au 2^e Bataillon de Chasseurs à pied. Blessé deux fois, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Affecté à l'aviation en 1918, il passe le brevet de pilote, et nommé capitaine, commande une escadrille pendant la guerre russo-polonaise. Lorsqu'il rentre en France, il est persuadé que, face à la

Russie soviétique, la réconciliation franco-allemande est indispensable. Quatre blessures, Croix de guerre avec deux palmes, Officier de la Légion d'honneur.

2. Le maire de Contrexéville

En janvier 1920, Marcel Boucher entre au cabinet de Charles Reibel alors sous-secrétaire d'Etat puis ministre des régions libérées. Il en est très proche et Reibel sera présent à son mariage en 1927. Il abandonne le barreau en 1924, s'installe dans la propriété de son père à Contrexéville, est élu conseiller municipal, puis maire en 1925. En une quinzaine d'années, il modernise Contrexéville en continuant l'oeuvre de ses prédécesseurs et en s'appuyant sur ses adjoints présents toute l'année à Contrexéville, notamment Emile Harmand son premier adjoint⁽¹⁾.

Il achève l'adduction d'eau de la ville et commence son assainissement⁽²⁾. Un projet d'alimentation en eau de la ville avait été monté en 1908, il prévoyait d'utiliser une source à Dombrot le Sec, mais cette opération avait échoué devant l'opposition des habitants de Dombrot. D'autres recherches avaient été menées en 1912, mais la guerre avait empêché le projet d'aboutir. L'affaire est reprise en septembre 1923 et le docteur Graux maire de Contrexéville confie, le 13 septembre 1924, à la société «Eau et assainissement» de Paris le soin de faire les études, projet et devis pour des travaux d'adduction, de distribution et d'assainissement de la ville. Quel a été le rôle de Marcel Boucher, qui devient conseiller à ce moment, dans le choix de la société parisienne ? Cette société présente un devis en août 1925 : pour l'adduction 880 000 francs et pour l'évacuation des eaux usées 451 000 francs. Le conseil approuve le projet le 2 octobre 1925 (Marcel Boucher est devenu maire) et prévoit son financement par un emprunt et des subventions du ministère de l'agriculture. Les ingénieurs des travaux publics examinent le projet et donnent leur accord, mais le financement pose des problèmes, les subventions sont moins élevées que ce qui était espéré.

1 - Témoignages oraux de Mme Anne-Marie Lhuillier et de M. Jean Harmand, fille et fils de conseillers de Contrexéville, proches de Marcel Boucher.

2 - AD Vosges, 2 O 119 12, dossier de l'adduction d'eau et de l'assainissement

Projet des travaux 14 décembre 1926		
Travaux	devis	subvention
Adduction d'eau	880 000	175 000
Construction d'égouts	919 000	32 000

Le préfet autorise un emprunt de 1 million de francs.

Le 30 novembre 1926, le conseil municipal débat sur « le meilleur moyen de faire l'adduction : traiter de gré à gré avec la société «Eau et assainissement» ou mettre en adjudication, il choisit la première solution, pour des raisons de rapidité, le prix étant normal. Mais le 2 décembre, le syndicat des entreprises de travaux publics proteste auprès du préfet et des adjudications doivent être menées : plusieurs sociétés se partagent le marché et le conseil approuve le projet le 2 juillet 1927.

Devis des sociétés pour les travaux d'adduction et d'assainissement	
Travaux	Devis
Usine élévatoire	105 000
Réservoir de ciment armé	111.500
Adduction d'eau en fonte	334 000
Assainissement	318 000
Total	868 500

Les travaux doivent débiter immédiatement, l'emprunt de un million de francs court à partir de 1927, pour 30 ans avec un taux d'intérêt de 5% par an.

Il fait agrandir le cimetière (question déjà abordée en 1924)⁽³⁾, par l'acquisition de l'ancien cimetière militaire franco-américain, désaffecté en 1922. Après enquête du conseil départemental d'hygiène et demande d'utilité publique, le préfet autorise l'acquisition en août 1927 moyennant une indemnité de 1 500 francs à payer au domaine.

Il crée le premier lac de la Folie, en 1928, dans les pâtis communaux : la construction de la digue est estimée à 111 500 francs, une délibération du conseil du 15 juillet 1928 prévoit que la vente d'une coupe de bois (90 000 francs) et l'excédent budgétaire (36 176 francs) suffiront et éviteront d'avoir recours à l'emprunt⁽⁴⁾

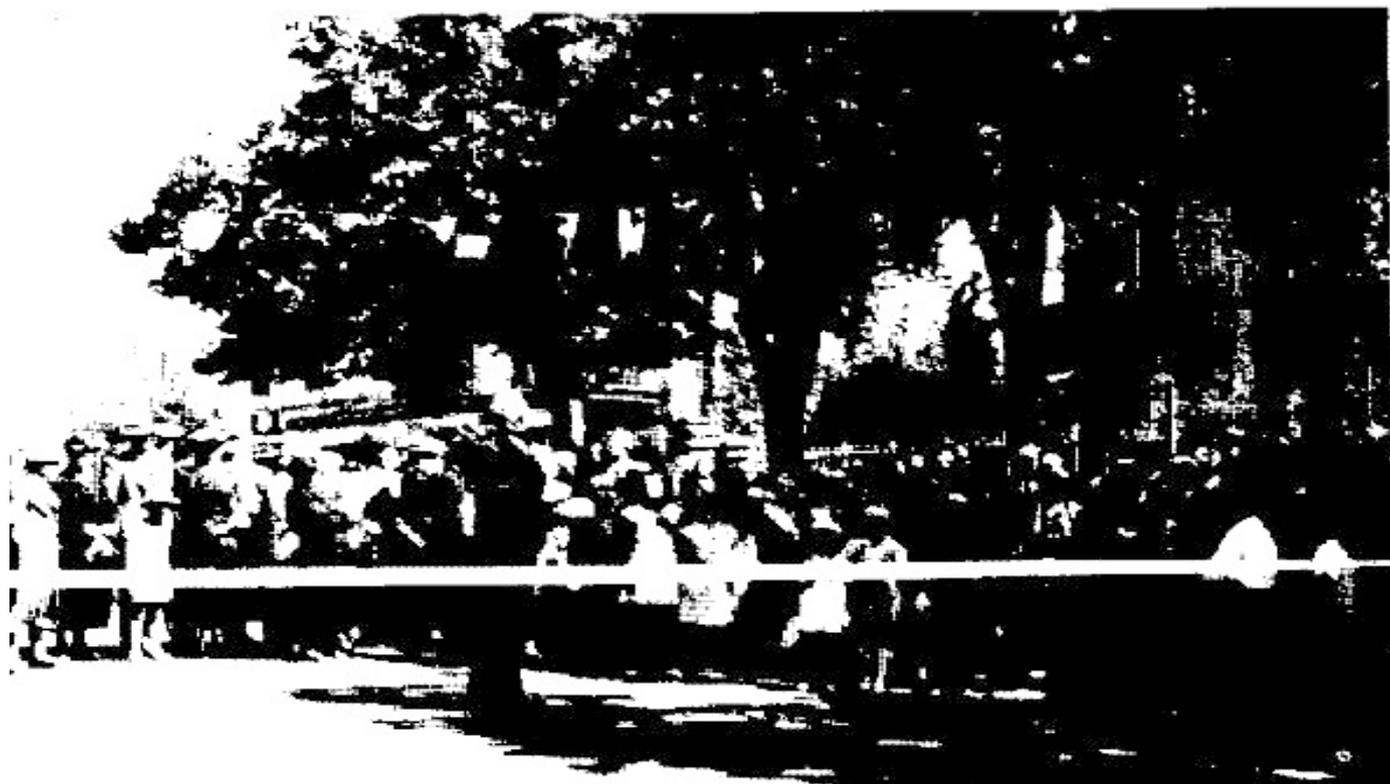
Il réalise l'électrification de la ville avec un emprunt de 350 000 francs en 1929. Il dote la ville d'une gare moderne de style art déco, remplaçant l'ancienne gare type datant des années 1880, emprunt de 800 000 francs en 1931. En 1933, le conseil donne son accord pour la réalisation d'un lotissement au lieu dit La Chaille, initiative de négociants de Toul, les frères Brisac ⁽⁵⁾.

Il fait racheter par la ville, en 1934, l'hôtel d'Alsace et le transforme en mairie-école. Le 7 juillet 1934, il fait voter par son conseil une délibération urgente demandant le concours de l'Etat pour construire une nouvelle école de filles, il allègue des raisons de sécurité, d'hygiène et souhaite éviter «d'offrir aux étrangers le spectacle pénible d'une telle école française». Le 30 septembre, il demande au préfet l'autorisation d'achat de l'hôtel d'Alsace , aux Domaines son estimation et à l'Inspecteur d'Académie son avis. Après l'avis très favorable de l'inspecteur primaire de Mirecourt, une délibération du conseil autorise le maire à participer aux enchères (17 février 1935) et une autre limite à 670 000 francs le coût d'achat (délibération du 29 mars 1935). L'achat est fait à ce prix en avril. Marcel Boucher obtient ensuite une déclaration d'utilité publique pour l'école (ce qui permet d'obtenir une exonération du droit d'enregistrement sur la partie scolaire estimée à 90% de la valeur totale). Il demande ensuite l'autorisation

3 - AD Vosges, 2 O 119 10, dossier des travaux de la ville

4 - AD Vosges, 2 O 119 11, dossier de la création de l'étang de la Folie

5 - AD Vosges, 2 O 119 15, dossier du lotissement



Inauguration de la rue Thompson à Contrexéville en 1938

Photos collection Hélène Boucher



Marcel Boucher accueillant le Cardinal Villeneuve
le 4 juin 1939 pour les fêtes de Jeanne d'Arc

d'emprunter 700 000 francs à 5% sur 30 ans, ce que le préfet accorde le 24 mai 1935⁽⁶⁾.

En 1935, il fait aménager dans le Grand Garage, rue du Cardinal Bonne, un marché couvert pour ravitailler la ville en comestibles frais⁽⁷⁾. Enfin en 1937, il emprunte 100 000 francs pour rénover le centre ville et faire rectifier la route nationale 64 dans la traversée de la ville⁽⁸⁾. A cette occasion la rue du docteur Thompson est réalisée puis inaugurée.

Pour tous ces travaux il obtient constamment l'appui de son conseil municipal et sait trouver auprès des ministères des subventions en argumentant sur la nécessité de l'hygiène, du confort des curistes et des contrexévillois. Peut-on dire que ces travaux modifient l'aspect de la ville et prépare son décollage démographique au lendemain de la guerre ? En 1939, la ville est lourdement endettée pour 30 ans, mais les effets de la guerre et de l'inflation qui en résulte rendront ces remboursements légers.

Il est vice-président du Groupement des stations thermales touristiques et climatiques de l'Est. Il se marie à l'église de Chaillot, à Paris, le 9 août 1927 avec Jeanne Barbier, rencontrée à Contrexéville où elle accompagnait sa mère en cure. Son père, hôtelier niçois, était propriétaire de l'hôtel de la Trémoille à Paris où le jeune couple s'installe avec de fréquents et longs séjours à Contrexéville. Deux garçons, François et Jean et une fille, Hélène, naissent à Paris entre 1929 et 1932.

3. Un député nationaliste actif

Fort de son bilan municipal, il impose, en 1936, sa candidature aux prétendants de la droite modérée et reçoit l'appui des conseillers généraux et d'arrondissement de la droite, malgré leurs réticences⁽⁹⁾. Il est accusé d'être le candidat des Croix-de-Feu, des Camelots du roi, des factieux, mais il affirme son

6 AD Vosges, 2 O 119 10, dossier de l'achat de l'hôtel d'Alsace.

7 AD Vosges, 2 O 119 10, dossier du marché couvert

8 AD Vosges, 2 O 119 10, dossier de l'aménagement de la station thermale

9 Roger MARTIN, *Le Front populaire dans les Vosges*, mémoire de maîtrise sous la direction de Pierre BARRAL, Nancy, 1968.

LE CANDIDAT HONTEUX

M. BOUCHER est CROIX & FEB

et il s'en cache comme on se cache d'une mauvaise action.

M. Boucher est RÉACTIONNAIRE

et il abandonne aujourd'hui cette étiquette, dont à Paris il est le chef, pour aller se faire élire dans les départements.

M. BOUCHER EST LE CANDIDAT

DE LA BROUETTE ET DES PACTES

et il n'est pas l'aveugle

qu'on a pu voir en Belgique, en 1918, en 1919.

Mais vous, justice, mes chers Concitoyens, des fourberies répétées

de cette nature, en vos noms ! **PROGRAMME**

HAUTEMENT AFFIRMÉ d'union entre les Français,

avec le respect des institutions républicaines, dans l'ordre et la

liberté, conditions essentielles de progrès social, politique et de

Vive la République !

Camille PICARD

Deux affiches électorales de 1936 : le candidat honteux

Camille Picard abandonnant les formes traditionnelles dénonce violemment Marcel Boucher accusé de dissimuler ses idées d'extrême droite et appelle à voter pour un programme, non de Front populaire, mais d'Union Républicaine. Marcel Boucher lui répond par une affiche symétrique en réutilisant les mêmes phrases.

LE CANDIDAT HONTEUX

M. Camille Picard est FRANC-MACON
et il s'en cache comme on se cache d'une mauvaise action.

M. Camille Picard est RADICAL-SOCIALISTE
et il abandonne aujourd'hui cette étiquette, dont il était si fier tout récemment encore, lorsqu'il prétendait aux traits des contribuables de Lamartine, parmi l'Ébas-Méjard de Paris.

M. CAMILLE PICARD EST LE CANDIDAT
DU FRONT POPULAIRE
ET REVOLUTIONNAIRE

et il n'est pas l'aveugle

qu'on a pu voir en Belgique, ses amis, son drapeau

Vous êtes justice, mes chers Concitoyens, des fourberies répétées

de cette nature, en vos noms ! **PROGRAMME**

HAUTEMENT AFFIRMÉ d'union entre les Français,

avec le respect des institutions républicaines, dans l'ordre et la

Vive la République !

Marcel BOUCHER

VI - LE CANDIDAT

républicanisme et son hostilité à l'hitlérisme. Avec un programme très hostile au Front populaire, il dénonce son adversaire le député sortant radical très modéré, Camille Picard, comme le candidat des révolutionnaires. Après une campagne très dynamique où il bénéficie de l'aide de professionnels venus de la droite parisienne, il est élu député des Vosges au second tour (51,8%, après avoir manqué de 5 voix l'élection au premier tour)⁽¹⁰⁾.

Il s'apparente au groupe de la Fédération républicaine de France et participe avec les députés de ce groupe (Louis Marin, François Valentin, Philippe Henriot, Xavier Vallat) à une opposition sans concession au gouvernement du Front populaire, en votant constamment contre lui. En septembre 1936, il intervient pour défendre «l'épargne française» face aux conséquences de la dévaluation ; il dénonce en décembre 1936 le caractère répressif de la loi sur la presse que le gouvernement présente après le suicide de Salengro ; en mars 1937 il dénonce dans le débat sur les baux «les solutions collectivistes conformes aux doctrines marxistes» du ministre de l'Agriculture, qui «derrière l'aimable décor ... a la volonté de miner le droit de propriété, à sa base même, en l'affaiblissant par des obligations et des entraves».

Il intervient surtout à propos des stations thermales et touristiques : en juin 1936, dans une interpellation ; en mars 1937, sur les prix des hôtels, restaurants et pensions, dénonçant une nouvelle fois «l'étatisme intransigeant» au nom des syndicats professionnels et s'opposant avec succès au projet de réglementation des prix ; en juin 1937, il obtient un recul du gouvernement sur les pourboires dans les casinos ; en décembre 1937, il dénonce la suppression de crédits pour améliorer les équipements des stations thermales⁽¹¹⁾.

En février 1938, il interpelle le gouvernement sur sa politique extérieure, dressant un «bilan de faillite du Front populaire», dénonçant ses «erreurs», notamment la rupture du pacte de Stresa, et son attachement au pacte de la Société des nations qui est censé,

10 - AD Vosges, 13M ELE 80, élections législatives de 1936.

11 - Débats parlementaires, transcriptions des interventions des députés

félicitant Daladier d'avoir «évité la catastrophe qui, d'une manière imminente, menaçait d'anéantir l'Europe et sa civilisation», mais il est persuadé que c'est un désastre et que la guerre est inévitable.

En décembre 1939, il intervient encore, dénonçant la vaccination anti diphtérique, demandant qu'elle soit facultative ; dans le débat sur le budget des travaux publics, il rappelle qu'il a déposé des projets de loi sur le chemin de fer transsaharien et la réalisation d'un tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.

Ayant une véritable dévotion pour Jeanne d'Arc, il organise le 8 mai 1937, la fête nationale de Jeanne d'Arc à Domrémy, et crée l'année suivante avec Maxime Real del Sarte l'association des «Compagnons de Jeanne d'Arc». Il organise de grandes cérémonies à Domrémy en 1938, 1939 ; faisant venir dans le petit village, les cardinaux Suhard, Verdier et Villeneuve, légat du Pape, le maréchal Franchet d'Espérey, des écrivains célèbres, des ambassadeurs ... il affirme vouloir «favoriser l'apaisement politique et social en développant le sentiment de solidarité nationale, et sur le plan international, amener tous les hommes à la compréhension d'une paix fraternelle et juste»⁽¹²⁾.

En même temps, il participe aux tentatives d'organisation des ligues dans le département des Vosges, il est aux côtés de Jean Chiappe et Philippe Henriot à un banquet du Rassemblement national lorrain à Neufchâteau en janvier 1937, il est présent au congrès régional du P.S.F. à Plombières en juin 1938⁽¹³⁾. Membre du Comité France-Allemagne, il se rend dans ce pays en 1938 et revient, après avoir découvert une armée préparée pour la guerre, persuadé d'un désastre total à venir.

4. Un collaborateur

Le 10 juillet 1940, il vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il est nommé membre de la commission administrative

12 - *La Plaine des Vosges*, 8 mai 1938, 11 juin 1939 ; *Les compagnons de Jeanne d'Arc*, numéro spécial 1939

13 - Stéphane BOROWSKI, *Les conseillers généraux des Vosges de 1937 à 1951*, Nancy, 1997, p. 25.

départementale⁽¹⁴⁾ et prend part aux travaux du Centre d'études économiques et sociales.

Dans la continuité du Comité France-Allemagne, il devient président du «Groupe Collaboration» pour les Vosges ; ce «Groupement des énergies françaises pour l'unité continentale» fondé le 24 septembre 1940 à l'initiative d'Otto Abetz, bénéficie d'un financement constant de l'ambassade d'Allemagne⁽¹⁵⁾, il soutient d'abord la révolution nationale et la politique de Montoire, avant de répercuter la propagande «européaniste» de Goebbels⁽¹⁶⁾.

Le 5 juillet 1941, Marcel Boucher donne une déclaration à l'agence Inter-France, «contre le communisme et pour l'Europe nouvelle», dans laquelle il justifie l'attaque allemande contre l'URSS au nom de l'anti-britannisme et de l'anti-communisme et prédit une campagne courte de «quelques semaines» car l'Allemagne est animée d'une mystique semblable à celle des «armées de la révolution amenant une mystique révolutionnaire dans les plis du drapeau tricolore ... [et qui] ont eu pour mission de forger un monde nouveau». Et il lance un appel pour que la France soit alignée sur le Reich : «Les armées allemandes façonnent maintenant l'Europe. Le stade de la collaboration est passé. La France doit s'intégrer d'une façon plus puissante dans le cadre de l'Europe nouvelle. Il faut que notre peuple regarde vers l'avenir et non plus vers le passé ... C'est le triomphe du bolchevisme ou la montée de l'humanité vers une civilisation supérieure» Est-ce simplement un texte de la propagande allemande que Marcel Boucher aurait signé ou un texte personnel comme le montrent les dernières phrases : «Le temps des guerres de revanche est définitivement clos. Il est autre chose pour l'humanité que d'envisager les champs de bataille. Les hommes en venant sur terre ont d'autres buts que de se tuer. Ils doivent apprendre enfin qu'ils sont frères. Sous le flambeau de Jeanne d'Arc, la France aidera le monde à remonter vers Dieu. Voilà sa grande mission. Aux Français de la remplir pour la grandeur de la patrie»⁽¹⁷⁾.

14 - Stéphane BOROWSKI, *op. cit.*, p. 37.

15 - Henri ROUSSON, *La collaboration*, Paris, MA Editions, 1987, p. 67 et 68

16 - Philippe BURRIN, *La France à l'heure allemande*, Paris, Seuil, 1995, p. 411 à 416.

17 - AD Vosges, JPL 1013/40, *L'Express de l'Est*, 5 juillet 1941.

Il fait bien partie du groupe des collaborateurs «idéologues» que définit Olivier Wieviorka⁽¹⁸⁾ : il est de ceux qui aspirent à diriger la France pour la transformer,- il est très proche de Philippe Henriot, Xavier Vallat et Jacques Doriot-, qui croient jusqu'à la fin que l'Allemagne ne sera pas vaincue et qu'elle est la seule capable de défendre l'Europe chrétienne contre le bolchevisme et l'URSS. Il adhère au P.P.F. le 7 novembre 1942 et il fréquente assidûment les milieux allemands à Paris. Il ne vient que de temps en temps à la mairie de Contrexéville, tenue par Emile Harmand son premier adjoint ; sa dernière participation au conseil date du 11 février 1944.

A la fin août 1944, il quitte Paris avec sa famille, est-il parmi les derniers membres du P.P.F. qui accompagnent Doriot ? De septembre 1944 à mars 1945, il séjourne en Allemagne, à Sigmaringen ou à Baden Baden ? Puis à la fin de mars il revient à Lindau, tente en vain d'entrer au Liechtenstein, passe à Innsbruck, franchit le Brenner et arrive à Vérone au début d'avril au moment du déclenchement de l'offensive anglo-américaine. Il réussit à atteindre Milan, encore occupé par les Allemands vers le 10 avril. Il y est encore lorsque la résistance allemande s'effondre et que Mussolini est exécuté. Il se cache puis réussit à rejoindre Rome puis Naples, grâce à un laissez-passer délivré par le Vatican⁽¹⁹⁾. Au début de l'année 1946, c'est le départ via l'Espagne pour l'Argentine⁽²⁰⁾.

Au lendemain de la Libération, le conseil municipal de Contrexéville est destitué en raison de la personnalité de son maire et le nouveau conseil, répondant aux demandes de la Cour de Justice, déclare à l'unanimité que M. Boucher «un des pionniers du Comité France-Allemagne, a dès 1936, par ses actes, ses paroles, ses écrits soutenu de toutes ses forces une politique pro-allemande, anti-britannique et surtout anti-soviétique, tout en désavouant et dépréciant la France, son gouvernement républicain et son armée»⁽²¹⁾. Le 6 février 1945, il est condamné par contumace, par la Chambre civique des Vosges, à l'indignité nationale à vie

18 - Olivier WIEVIORKA, Les orphelins de la République, Paris, 2000, pages 245 à 250.

19 - Témoignages oraux et écrits de Madame Hélène Boucher, sa fille.

20 - Témoignages oraux et écrits de Madame Hélène Boucher.

21 - Extrait des délibérations du Conseil municipal de Contrexéville du 14 janvier 1945.

et à la confiscation totale de ses biens⁽²²⁾. En 1948, le cour de Justice de Colmar le relève de la confiscation des biens, il vend alors ce qu'il possède à Paris et retourne à Buenos Aires. Il monte en 1964 un projet pour créer des villes d'eau en Argentine, mais c'est un échec. Il meurt à Montevideo, capitale de l'Uruguay, le 19 novembre 1968⁽²³⁾.

En conclusion, si on compare le parcours politique de Marcel Boucher à celui des élus de droite lorrains, on constate qu'il a suivi au début le chemin habituel des jeunes leaders de la droite française, à l'instar de François Valentin en Meurthe et Moselle, passant des milieux proches des Ligues à l'approbation du régime de Vichy, mais qu'il a rejoint les rangs de la collaboration avec l'Allemagne jusqu'à la fin, jusqu'à la fuite en même temps que les troupes de Doriot. Il appartient bien à ces milieux de l'ultra-collaboration pour qui la lutte contre le communisme et la haine de l'Angleterre amenaient nécessairement à la collaboration la plus étroite avec l'Allemagne.

22 - AD Vosges, JPL 1051/1, *Vosges nouvelles* du 11 février 1945 et JPL 1103/40, *Est Républicain* du 8 février 1945.

23 - Témoignages oraux et écrits de Madame Hélène Boucher.